

# St-Marcel reçoit un 4<sup>e</sup> Fleuron!

p. 8



## Joyeuse St-Valentin!



Vol. 33, n°02, février 2026



# UN VOYAGE AU JAPON ET À BALI POUR RÉBECCA BLANCHET



P. 4-5

**Journal Coup d'œil sur St-Marcel**  
58-B, Taché Est  
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0  
418.356.7865  
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écarter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

**Conseil d'administration :**

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865  
Laury Couillard, vice-présidente  
Josée Couillard, administratrice  
Annabelle St-Hilaire, administratrice  
Mathilde Pelletier, administratrice  
Jocelyn Dancause, trésorier  
Martine Cormier, administratrice

**Collaborateurs du mois :**

Annabelle St-Hilaire  
Jocelyn Dancause  
Sonia Bisson  
Rébecca Blanchet  
Mathilde Pelletier  
Vicky St-Onge  
Édith Blanchet

Logo : Martin Ernst, infographiste  
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet  
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel est  
membre de

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel  
reçoit l'appui financier de :



**LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ**

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)  
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)  
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)  
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)  
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

**Carte professionnelle :**

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)  
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

**Annonces classées :**

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$  
Art. supplémentaire : 1 \$

**février 2026**



*Heureuse fête de  
la Saint-Valentin  
à tous et à toutes!*

*Moment de réflexion...*

*L'île des sentiments et des valeurs humaines*



Il était une fois une île sur laquelle vivaient tous les sentiments et toutes les valeurs humaines : la Bonne humeur, la Tristesse, la Sagesse... ainsi que tous les autres, y compris l'Amour. Un jour, on annonça que l'île allait être submergée. Alors tous préparèrent leurs embarcations et s'enfuirent. Seul l'Amour resta, attendant jusqu'au dernier moment. Quand l'île fut sur le point de disparaître, l'Amour décida de demander de l'aide.

La Richesse passa près de l'Amour dans un bateau luxueux et l'Amour lui dit :

- Richesse, peux-tu m'emmener? - Je ne le peux pas car j'ai beaucoup d'or et d'argent dans mon bateau et il n'y a pas de place pour toi.

Alors l'Amour décida de demander à l'Orgueil qui passait dans un magnifique bateau :

- Orgueil, je t'en prie, emmène moi.

- Je ne peux pas t'emmener, Amour, tu pourrais détruire la perfection qui règne dans mon bateau.

Ensuite l'Amour demanda à la tristesse qui passait par là :

- Tristesse, je t'en prie, emmène moi.

- Oh Amour» répondit la Tristesse «je suis si triste que j'ai besoin de rester seule.

Ensuite la Bonne humeur passa devant l'Amour, mais elle était si heureuse qu'elle n'entendit pas qu'on l'appelait.

Soudain une voix dit : - Viens, Amour, je t'emmène avec moi.

C'était un vieillard qui l'avait appelé. L'Amour était si heureux et si rempli de joie, qu'il en oublia de lui demander son nom. Arrivés sur la terre ferme, le vieillard s'en alla.

L'Amour se rendit compte combien il lui était redevable et demanda au Savoir :

- Savoir, peux tu me dire qui est celui qui m'a aidé ?»

- C'est le Temps» répondit le Savoir

- Le Temps ?, demanda l'Amour, «Pourquoi le Temps m'aurait-il aidé ?

Le Savoir plein de sagesse répondit :

- Parce que seul le Temps est capable de comprendre combien l'Amour est important dans la vie. ☺

Source: <https://www.bonheurlapour-tous.com/beaux-textes/ile-sentiments-valeurs-humaines.html>

**Sommaire**

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10-15	Affaires municipales
16-17	Babillard
18-20	Affaires municipales
21	Qui suis-je?
22-25	Chroniques
26-27	Communiqué
28	La page détente
29	Méli-Mélo
30	Coloriage
31	Calendrier

*« Le miracle de votre existence appelle à la célébration  
chaque jour.»*

*- Oprah Winfrey, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>*

# MON VOYAGE AU JAPON ET À BALI

Par Rébecca Blanchet



Bonjour à tous!  
En novembre dernier, j'ai eu la chance de voyager à nouveau! Cette fois-ci, c'était un peu plus loin qu'à l'habitude. En effet, après plus de 13 heures de vol et plusieurs escales, je me suis rendue au Japon.

Le Japon, pour moi, c'était une véritable sortie de zone de confort, puisque la culture est différente à tous les niveaux (nourriture, coutumes, langue, etc.). Notre itinéraire au Japon était celui que plusieurs touristes choisissent, soit Tokyo, Kyoto et Osaka. Mon amie, sa famille et moi avons passé deux semaines au Japon.

D'abord, la première journée a été la plus difficile, car nous

avons un décalage horaire de 13 heures avec le Québec. Cependant, ce n'est pas la fatigue qui nous a empêchés de commencer la visite de la ville très tôt le matin dès notre arrivée. Voilà le premier défi rencontré : utiliser le métro et se retrouver dans les gares! Aussi, il faut noter qu'il y a énormément de monde au Japon, dans les rues, les commerces et les restaurants... partout!

Voici mes activités préférées que j'ai réalisées pendant ces deux premières semaines :

- Visiter les temples
- Boire une quantité énorme de matcha chaque jour
- Manger des fluffy pancakes
- Déjeuner avec le trio McDo à 4 \$ (tellement moins cher qu'au Québec, haha!). Disons que les

ramens pour déjeuner ne me tenaient pas...

- Visiter un volcan, le Mont Fuji
- Manger des sushis frais
- Faire du Mario Kart dans la ville de Tokyo, déguisée
- Visiter Universal Studios

### Petit détour à Singapour

Je suis tellement reconnaissante d'avoir pu assister au spectacle de musique et de lumière des Supertrees (Garden Rhapsody aux Gardens by the Bay). C'est majestueux! Ces arbres lumineux, impressionnants par leur hauteur, sont un incontournable.

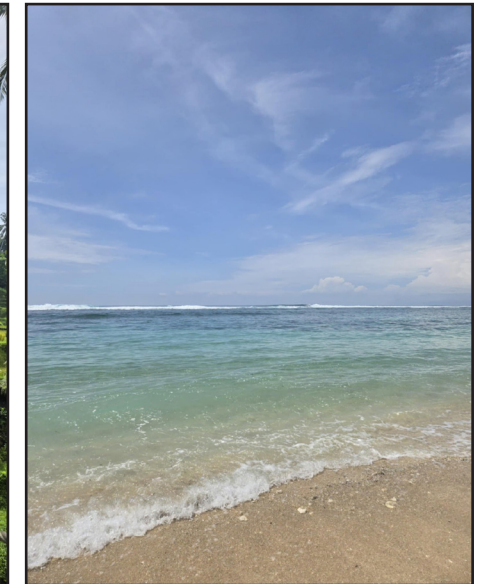
Fait surprenant : il est strictement interdit de mâcher de la gomme ou même d'en posséder à Singapour. C'est illégal et les amendes sont très élevées!

### Bali

Nous avons terminé notre voyage à Bali, où nous avons passé deux semaines. J'ai beaucoup aimé ma visite au sanctuaire des singes d'Ubud! Ces petits singes sont très voleurs, il faut se méfier d'eux, même s'ils sont mignons.

Je me suis aussi réveillée à 2 h du matin pour faire l'ascension du mont Batur afin d'admirer le lever du soleil. C'était magnifique!

Et que dire des rizières et des plages de Bali? J'ai eu un énorme coup de cœur pour la nature! 🙄



Voyez plus de photos de ce magnifique périple aux pages 16 & 17.

**MARCHÉ**  
**BONICHOIX**

**Alimentation Blanchet Inc.**  
**Épicerie / Boucherie**

**Viande de congélation**  
**Valideuse Loto-Québec**  
**Service de paiement direct**  
**Permis de chasse**  
**Dépositaire de la S.A.Q**  
**Produits et charcuteries maison**  
**Pain frais du jour**

**Service de livraison offert à St-Marcel**

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0  
418-356-2633  
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse de vous servir!**

**Besoin d'un coup de main ?**

**Nos gens de cœur sont là.**

- 🔧 Entretien ménager
- 🍳 Préparation de repas
- 🚗 Accompagnement aux courses et rendez-vous
- 👤 Soins d'assistance personnelle
- 👪 Répît aux proches aidants

- Services abordables, sécuritaires et personnalisés
- Équipe bien formée
- Aide financière exclusive

  
**418 598-7488 • www.cooplissetns.com**

## VOS COMITÉS



### Vie Amitié Partage

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 19 février 2026.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe et du dîner.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage



### Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 14 février 2026 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel, à l'animation musicale Grenier & fils.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718.

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

## HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

**V**oici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de février 2026.

### Dimanche le 1er février

9h : Messe à Saint-Adalbert

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

### Dimanche le 15 février

9h : Messe à Saint-Omer

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

### Dimanche le 22 février

9h : Messe à Sainte-Félicité

10h30 : Messe à Saint-Pamphile

### Dimanche le 8 février

9h

Dft Christian Bélanger

\*Jeanne-Aimée Couillard

### Jeudi le 19 février

11h : Salle municipale

Dfts famille Dancause et Mercier

\*Marcelle Dancause et Michel Mercier

### Les lampes du sanctuaire pour le mois de février

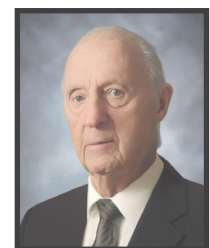
1<sup>er</sup> février : Aux intentions de Jocelyn Dancause

15 février : Aux intentions de Sylvain Bernier

8 février : Aux intentions de Chantal Pelletier et Marc-André Boucher

22 février : Aux intentions d'Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

## NÉCROLOGIE



**Blanchet, Hervé**

À l'Hôpital de Montmagny, le 7 janvier 2026, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Hervé Blanchet époux de feu dame Georgette Pelletier. Membre des Chevaliers de Colomb 4e degré, il était le fils de feu dame Marie-Marthe Anctil et de feu monsieur Sylvio Blanchet. Natif de Saint-Adalbert, il demeurait à Saint-Marcel-de-L'Islet. Il laisse dans le deuil ses enfants : Colin (Brigitte Pelletier), Maryse (Bertrand Couillard), Gérald (Sonia Caron) et Yves. Ses petits-enfants : Angela (Maxime Drouin), Josée (Sylvain Bolduc), Laury (Frédéric Caron), Maude (Stephan Heppel), Michaël (Émilie Avoine), Janick (Victor Leblanc), Édith (Marc-Antoine Avoine), Benjamin (Alizée Girard), Joey (Charlotte Sirois), Rébecca, Brittany. Ses arrière-petits-enfants : Jayden, Élodie, Dylan, Andy, Jade, Marily, Lyana et Billie. Il était le frère et le beau-frère de : feu Laurette (feu Henry Rouillard), Claude (Pauline Fournier), feu Jean-Luc (feu Jeanne d'Arc Laflamme), Marc-Yvon (Marcelle Bélanger), Denise (feu Omer Bouchard). De la famille Pelletier : feu Gaby (feu Arthur Bernier), Evelyne (Camille Bélanger), Denise (Gilles Fortin), Jacqueline (feu Rodrigue Bélanger), feu Jean-Noël (Diane Aubry), feu Hervé (feu Micheline Chabot), Hélène (Marcel Cormier), Rosella (feu Yvon Langlois), Jocelyne (Roger Dancause), Jocelyn (Hélène Pelletier), Gervais (Louise Lépine). Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Les funérailles avec eucharistie ont été célébrées le vendredi 23 janvier 2026 en l'église de Saint-Marcel suivies de l'inhumation au cimetière paroissial de Saint-Marcel.

*Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.*

**SAVIEZ-VOUS QUE NOTRE MUNICIPALITÉ PARTICIPE À UN PROJET QUI S'APPELLE GUETTE TA GLACE?**



**GUETTE TA GLACE**

**MA PATINOIRE EST-ELLE OUVERTE?**

Cette année, rejoignez-nous sur le site de *Guette ta glace* pour connaître le statut de votre patinoire en temps réel.

1 Faites la lecture du code QR ou inscrivez l'adresse: <https://guette-ta-glace-public.glide.page> dans votre navigateur.



2 Repérez la patinoire de votre municipalité et consultez leur statut en cliquant sur celle-ci.

3 Ajoutez la page à vos favoris pour ne rien manquer!

Ça se passe chez nous!

## RÉSULTAT FLEURONS DU QUÉBEC



Mme Julie Bélanger accompagné de M. Christian Dufresne, classificateur

C'est avec beaucoup de fierté que la municipalité de Saint-Marcel s'est vu décerner un 4<sup>e</sup> fleuron lors du 20<sup>e</sup> dévoilement officiel des Fleurons du Québec.

La soirée de dévoilement a eu lieu le 11 décembre dernier à Saint-Hyacinthe et Mme Julie Bélanger était présente pour nous représenter.

C'est une belle réussite et nous souhaitons remercier chaleureusement les citoyens et entreprises de Saint-Marcel pour tous les efforts que vous avez déployés pour mettre votre propriété en valeur et en mettre plein la vue au classificateur qui est passé au courant du mois d'août.

Un rapport d'évaluation nous a été remis avec pleins de belles suggestions. Les membres du comité des Fleurons pourront s'en inspirer pour continuer de faire rayonner notre belle municipalité et conserver nos 4 fleurons durement gagnés.

En terminant, les membres du conseil municipal souhaitent souligner le travail colossal de Mme Julie Bélanger ainsi que M. Norbert Bélanger. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. Merci pour votre implication et votre bienveillance. ☺



Ça se passe chez nous!

## \* CONCOURS DE PHOTO \*



Il est maintenant temps de lancer le concours pour la plus belle PHOTO D'HIVER!

Vous avez jusqu'au 15 mars 2026 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com). La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'avril.



\*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d'une photo par adresse.

**Steve Gobeil** Le veilleur  
Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106  
s.gobeil@cabml.ca

*Présent pour vous aider selon vos besoins!*

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches

**CAB**  
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

*confidentiel et gratuit*

**Les Huiles LORD** 2003

Vous servir est un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)

atelier d'autogestion

### vivre avec l'anxiété

Cet atelier vous aide à trouver des stratégies et outils concrets pour reprendre du pouvoir sur votre santé mentale dans votre vie quotidienne.

- démarche structurée sur 10 semaines
- information théorique
- activités pratiques, discussions et exercices
- formule de groupe basée sur l'entraide
- matériel inclus

« L'atelier m'a permis de prendre conscience de mon anxiété et de mettre des mots sur ce que je ressentais. C'est la première fois depuis longtemps que je me sens mieux. L'atelier est vraiment bien construit. »  
- participant à l'atelier d'autogestion de l'anxiété

du 9 mars au 25 mai 2026, les lundis de 13h à 15h30

pour s'inscrire :  
Stéphanie Dubé ou Gina Duval  
au 418-359-3348

atelier offert en personne  
coût: 40\$

Les nouveaux sentiers de la MRC de l'Islet  
[www.nouveauxsentiers.org](http://www.nouveauxsentiers.org)

**rolief** le chemin de la santé mentale  
**Québec** Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches



**L**e 9 décembre 2025  
Municipalité  
de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 9 décembre 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

### 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 3. Adoption des procès-verbaux

#### 3.1 Séance ordinaire du 11 novembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 novembre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

### 4. Finances et gestion administrative

#### 4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 198 816.19 \$

#### 4.2 Renouvellement du contrat d'assurance de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a reçu le contrat d'assurance pour l'année 2026 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au paiement

de la facture au début du mois de janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense doit être prévue au budget de l'exercice financier 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel procède au renouvellement du contrat d'assurance auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026;

QUE la direction générale soit autorisée à effectuer le paiement du contrat d'assurance pour une somme de 24 348.42 \$;

QUE le paiement soit effectué au début de l'année 2026;

QUE cette dépense soit imputée au budget de l'exercice financier 2026.

#### 4.3 Renouvellement du contrat du logiciel de gestion municipal PG Solutions pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel utilise le logiciel PG Solutions - Mégagest pour la gestion de ses opérations municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le renouvellement du contrat pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE la direction générale soit autorisée à acquitter la somme de 15 142.22 \$, représentant le renouvellement du contrat 2026 du logiciel de gestion municipale PG Solutions - Mégagest;

QUE le paiement soit effectué au début de l'année 2026;

QUE cette dépense soit imputée au budget de l'exercice financier 2026.

#### 4.4 Reconnaissance et Appréciation - Achat de boîtes cadeaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel désire souligner l'implication et le dévouement des bénévoles et des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de boîtes cadeaux constitue un geste de reconnaissance envers leur contribution au bon fonctionnement et au rayonnement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Blanc par rouGe offre des produits correspondant aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

D' autoriser la directrice générale, Mme Sonia Bisson, à procéder à l'achat et à effectuer le paiement requis des boîtes cadeaux de reconnaissance auprès de l'entreprise Blanc pour rouGe pour l'ensemble des bénévoles et employés municipaux;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cette fin.

#### 4.5 Dépôt du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus

ATTENDU QUE selon le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, tout avantage reçu par un membre du conseil municipal qui n'est pas de nature purement privée doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l'objet, dans les trente jours de sa réception, d'une déclaration écrite auprès de la direction générale de la Municipalité;

ATTENDU QUE la déclaration doit contenir une description adéquate de l'avantage reçu, et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière tient un registre public de ces déclarations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE les membres du Conseil entérinent le dépôt du registre des déclarations de tout don, marques d'hospitalité et autres avantages reçus par les élus durant l'année 2025 selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

QU' aucun élu n'a déclaré des dons, marques d'hospitalité et autres avantages pour l'année 2025.

#### 4.6 Mandat pour la mise à jour du dossier en santé et sécurité au travail

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 52-04-21, la Municipalité de Saint-Marcel a confié un mandat à M. Guy Charbonneau concernant l'élaboration d'un programme de prévention en santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat est en vigueur depuis 2021 et qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour du dossier en santé et sécurité au travail de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge nécessaire de poursuivre les travaux amorcés afin d'assurer la conformité et la mise à jour du programme de prévention;

CONSIDÉRANT QUE la plateforme collaborative MEDIAL propose un outil de gestion de la prévention des risques en santé et sécurité au travail et que la gestion de cette plateforme est confiée à M. Guy Charbonneau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Marcel confirme le mandat donné à M. Guy Charbonneau afin de procéder à la mise à jour complète du dossier de santé et sécurité au travail de la municipalité;

QUE ce mandat soit accordé au taux horaire de 62,50 \$, pour une somme maximale de 5 000,00 \$;

QUE la directrice générale, Sonia Bisson, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout contrat ou document nécessaire à l'application de la présente résolution.

## 4.7 Autorisation de paiement pour la formation d'abattage d'arbres

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la responsabilité de former adéquatement ses employés afin d'assurer la santé et la sécurité au travail;

CONSIDÉRANT QUE l'employé municipal, M. Yves Paré, a suivi une formation en abattage manuel;

CONSIDÉRANT QUE M. Yves Paré a reçu un certificat de réussite émis par la CNESST;

CONSIDÉRANT QUE cette formation a été dispensée par *Formation Sylva*;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cette formation s'élève à 490 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la dépense liée à cette formation, pour une somme de 490 \$ plus les taxes applicables, à *Formation Sylva*;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à la formation du personnel.

## 5. Rapport des différents comités - Suivi des membres du conseil

Quelques discussions concernant les différents comités et le suivi de certains dossiers.

### 6. Législation

#### 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice 2026

Lorraine Michaud, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice 2026, et ce, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Dépôt par le même membre du conseil municipal du projet de règlement et fait la présentation du projet de règlement séance tenante. Une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public, et ce, au bureau municipal.

#### 6.2 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 57-04-22, la Municipalité a, conformément aux articles 278.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection en prévision de la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2025 s'est tenu une élection générale et le 30 novembre 2025 s'est tenu une élection partielle;

CONSIDÉRANT QUE le solde du fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection s'élève à 4 200 \$;

CONSIDÉRANT QUE dans le budget 2025, une somme de 2 930 \$ avait été réservée pour la tenue d'élection;

CONSIDÉRANT QUE les frais liés à ces élections s'élèvent à 3 234 \$ constitués notamment de:

- La rémunération du personnel électoral;
- Les dépenses liées aux procédures électorales;



**SAMANTA TANGUAY**  
Entraîneuse & Toiletteuse Canin

(450) 501-8879  
Vitalite.samanta@gmail.com  
Facebook- Vitalité Canine  
Saint-Jude

VITALITÉ CANINE



L'Ancien Presbytère  
de St-Marcel  
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.  
418-356-5060

- Les dépenses liées au matériel électoral.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

D' utiliser le fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection pour la somme de 304 \$ pour les dépenses engagées lors l'élection générale et de l'élection partielle du 2 et du 30 novembre 2025;

QUE ce Conseil affecte à ce fonds réservés une somme supplémentaire de 2 000 \$;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés dans le surplus cumulé.

### 7. Loisirs-Tourisme-Culture

#### 7.1 Comité des Loisirs de Saint-Marcel - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de la part du Comité des Loisirs de Saint-Marcel concernant une contribution financière;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'aide financière favorisera le rassemblement des Marcellois et des Marcelloises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE ce Conseil municipal accorde une aide financière de 3 500 \$ au Comité des Loisirs de Saint-Marcel pour toutes les activités prévues pour l'année 2026;

QUE ce montant soit prévu dans le budget 2026;

D' autoriser la direction générale à verser la contribution de 3 500 \$ au mois de janvier 2026.

#### 7.2 Bibliothèque - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque de Saint-Marcel contribue activement à l'accès à la lecture, à la culture et au savoir pour l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de nouveaux volumes est essentiel pour maintenir une collection diversifiée, actuelle et répondant aux besoins de la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Marcel accorde une aide financière d'une somme de 1 500,00 \$ pour l'acquisition de volumes destinés à la Bibliothèque pour l'année 2026;

QUE cette contribution soit prévue au budget 2026;

D' autoriser la direction générale à verser cette somme en janvier 2026;

### 8. Travaux publics-Voirie

#### 8.1 Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) VGZ76674

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE le conseil de Saint-Marcel approuve les dépenses d'un

# Affaires municipales

montant de 8 889,49 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## 9. Eaux usées

### 9.1 Adjudication de contrat pour la mise à jour du plan d'intervention des eaux usées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel doit procéder à la mise à jour de son plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service professionnelle déposée par la firme WSP inc., datée du 26 novembre 2025, dossier 2025CA507503, pour la mise à jour du plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE cette offre prévoit un montant forfaitaire de 10 500 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Marcel accepte l'offre de services de la firme WSP et lui octroie le mandat pour la mise à jour du plan d'intervention,

conformément à la proposition 2025CA507503;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sonia Bisson, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la réalisation de ce mandat.

## 10. Urbanisme-Développement du territoire

### 10.1 Tarification pour l'inspection régionale - mandat de la MRC de L'Islet

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Adalbert, Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Louise, Saint-Marcel, Saint-Omer et Saint-Roch-des-Aulnaies ont confié à la MRC de L'Islet le mandat d'inspection pour l'application des règlements d'urbanisme locaux de même que pour le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

CONSIDÉRANT QUE pour les services rendus aux municipalités, une facturation est effectuée et qu'elle doit représenter les coûts réels engendrés pour donner ces services;

CONSIDÉRANT QUE en 2021, le taux horaire a été fixé par résolution à 60,00 \$/heure avec une révision annuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce taux horaire n'a pas été révisé depuis 4 ans et qu'avec le taux d'inflation, les salaires et autres charges ont augmenté considérablement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QU' à compter du 1er janvier 2026, le taux horaire pour les travaux d'inspection dans les municipalités dont le mandat a été confié à la MRC de L'Islet soit fixé à 75,00 \$/heure et que ce taux horaire inclura tous les frais (frais de déplacement, repas, administration, formation, téléphone, etc.).

## 11. Sécurité publique

### 11.1 Autorisation d'achats d'équipements pour le service de sécurité incendie - budget 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les recommandations du directeur incendie afin de procéder aux achats d'équipements du service incendie pour l'année budgétaire 2026;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu lors des séances de travail consacrées à l'élaboration du budget 2026 relativement aux achats d'équipements pour le service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal autorise l'acquisition des équipements prévus pour le service de sécurité incendie, conformément à la liste déposée;

QUE le directeur du service de sécurité incendie soit autorisé à procéder aux achats conformément aux autorisations budgétaires;

QUE le budget total alloué au service de sécurité incendie pour l'exercice financier 2026 soit fixé à 137 750 \$.

## 12. Correspondance

### 12.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du 9 décembre 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Demande d'appui financier du Club des Aînés de Saint-Marcel.
2. Remerciement de l'organisme Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet.
3. Demande de soutien financier pour Le Journal L'Écho d'en Haut pour l'année 2026.
4. Demande de prêt de salle pour des cours de yoga.

## 13. Varia

Seuls les points demandant des

délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

### 13.1 Demande de prêt de la salle de l'édifice municipale - Cours de yoga

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Viel a déposé une demande afin d'utiliser la grande salle de l'édifice municipale pour y donner des cours de yoga sur tapis ou sur chaise ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité encourage les activités favorisant la santé, le bien-être et la participation des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la salle municipale est disponible aux périodes demandées, soit les mardis du 13 janvier au 3 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'autoriser le prêt de la salle à titre gratuit pour cette fin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

D' autoriser le prêt de la salle municipale à madame Nathalie Viel pour la tenue de cours de yoga sur tapis ou sur chaise à l'hiver 2026, à titre gratuit;

D' exiger que madame Viel remette la salle dans le même état qu'avant l'utilisation, incluant le nettoyage complet des lieux après chaque utilisation;

D' autoriser l'adjointe administrative à convenir des modalités d'utilisation de la salle avec madame Nathalie Viel et à signer tout document nécessaire.

### 13.2 Intérêt pour un projet de station-service autonome

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel souhaite améliorer l'accessibilité aux services essentiels pour ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal manifeste son intérêt afin qu'un projet d'installation d'une station-service autonome soit réalisé sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Harnois Énergies pourrait réaliser le projet et agir à titre de partenaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel confirme que l'intérêt pour ce projet est porté par la municipalité, afin qu'une station-service autonome soit implantée sur son territoire;

QUE l'entreprise Harnois Énergies soit identifiée comme partenaire potentiel à la réalisation du projet;

QUE la directrice générale soit mandatée afin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'avancement de ce dossier.

## 14. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

## 15. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

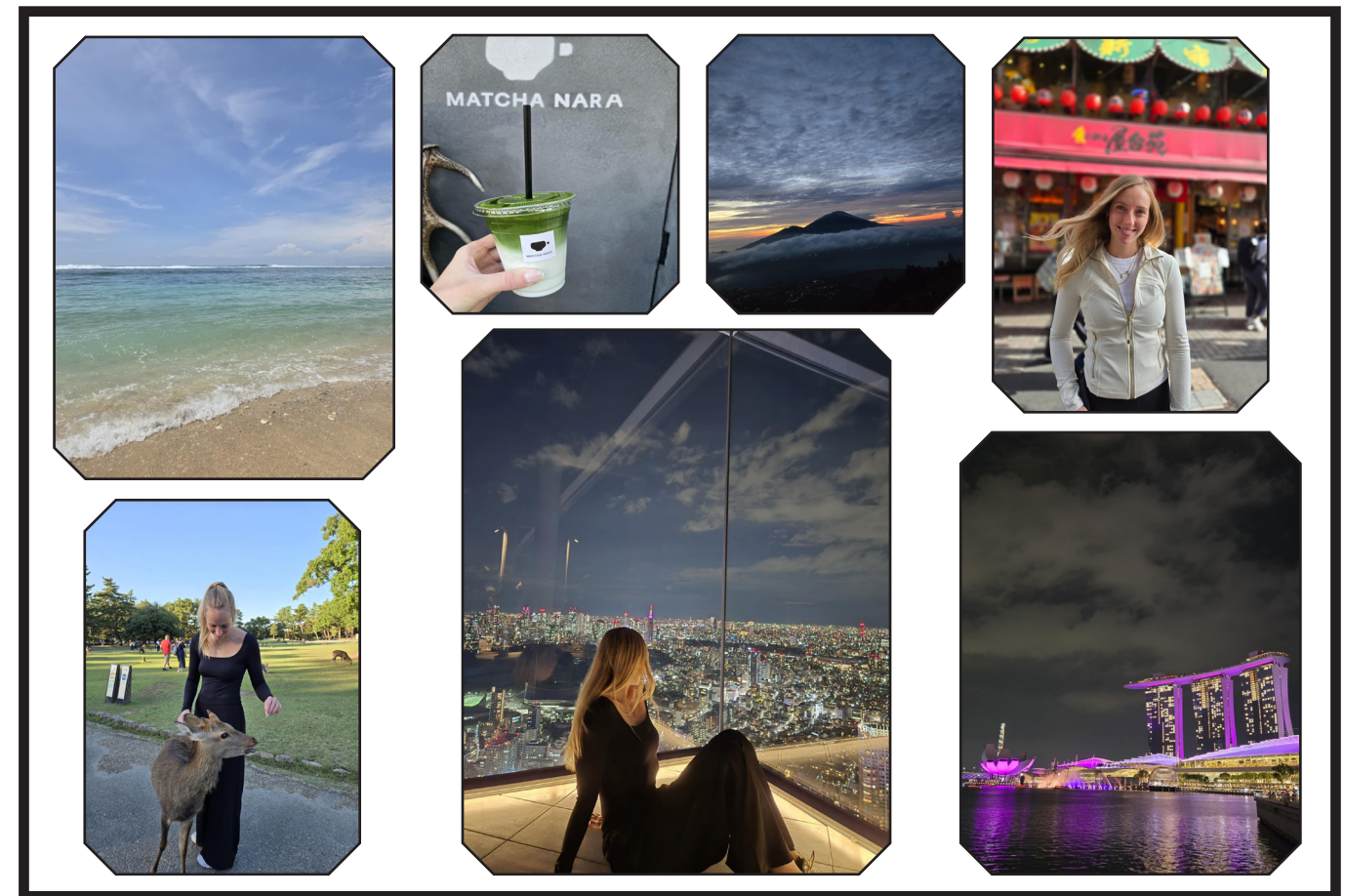
Fermeture à 20 heures 34 minutes. ☺



*Une force communautaire!*

# LE BABILLARD

## Souvenirs du voyage de Rébecca Blanchet au Japon et à Bali



## Il est temps de vous inscrire !

**CENTRE DE FORMATION AGRICOLE**  
SAINT-ANSELME

### Programmes offerts

- Mécanique agricole
- Production acéricole
- Production animale

**CFPE** Centre de formation professionnelle de l'Envolée

### Secteurs de formation

- Administration
- Alimentation
- Santé
- Mécanique automobile
- Usinage



Formation professionnelle

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
Québec

Saviez-vous que, même adulte (16 ans et +), vous pouvez retourner à l'école pour terminer vos études, apprendre un nouveau métier, vous perfectionner ou faire reconnaître vos acquis et vos compétences?

Les mois de **janvier** et **février** sont idéaux pour vous inscrire en formation professionnelle en vue de la prochaine année scolaire!

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud compte deux centres de formation professionnelle :

- Centre de formation professionnelle de L'Envolée (Montmagny)
- Centre de formation agricole de Saint-Anselme

Pour connaître les programmes de formation offerts et vous inscrire, visitez :



**Sakado**

Besoin d'aide pour votre inscription?  
Communiquez avec le service Sakado  
418 234-2574  
tonprojet@tonsakado.ca

# Affaires municipales

**Le** 16 décembre 2025  
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 16 décembre 2025 à 19 heures. Tous les conseillers étaient présents ainsi, sauf un (Jacques Morin) que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de Mme la mairesse, Mélanie Bourgault. Mme Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

## 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du Code municipal du Québec. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice financier 2026 de cette municipalité.

Il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu.

## 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit préparer et adopter les prévisions budgétaires pour chaque année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les élus.es municipaux ont préparé le budget pour l'exercice financier 2026;

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été donné conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu à l'unanimité;

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 prévoyant des revenus et des dépenses pour une somme de 1 345 949 \$ telles que décrites ci-dessous:

### Dépenses de fonctionnement

Administration générale	401 896\$
Sécurité Publique	201 587 \$
Transport	303 520 \$
Hygiène du milieu	277 751 \$
Santé et bien-être	0\$
Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire	74 414 \$
Loisirs et culture	80 103 \$
Frais de financement	3 778 \$

### Autres activités financières

Remboursement en capital égout	22 900 \$
Affectation aux activités d'investissement	0 \$
Affectation surplus	(20 000)
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 949 \$</b>

### Revenus

Taxe foncière générale	778 901 \$
Taxe générale 10% égout	11 518 \$
Entretien égout	22 660 \$
Compensation pour ordures ménagères, récupération	138 200 \$
Taxes de secteur déneigement Lac Fontaine-Claire	0
Traitement des eaux usées	81 000 \$
Vidange des fosses	34 650 \$
Paiement tenant lieu de taxes	75 344 \$
Autres recettes de source locale	140 481 \$
Recettes de transferts (Péréquation)	63 195 \$
	1 345 949 \$

## 4. Adoption du règlement 333-25 «Règlement fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations de l'exercice 2026»

Les membres du conseil disposant du projet de règlement de-

puis plus de 48 heures, Mme Bisson, greffière-trésorière mentionne qu'il y eu un changement entre le projet déposé initialement et le règlement soumis pour adoption. Dans le règlement numéro 333-25, l'ajout à l'article 7, Il a effet au 1er janvier 2026.

Règlement # 333-25 «Règlement fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'exercice financier 2026»

ATTENDU QU' en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE l'article 252 de la Loi sur la Fiscalité municipale permet au conseil d'une Municipalité de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 263, paragraphe 4 de la Loi sur la fiscalité municipale, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a adopté un règlement permettant le paiement des taxes municipales en plus d'un versement;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel a pris connaissance des prévisions de dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Lorraine Michaud à la séance régulière du conseil du 9 décembre 2025;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et présenté le 9 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE le Règlement numéro 333-25 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations de l'exercice 2026 soit adopté et que ledit Conseil ORDONNE ET STATUE par le présent règlement ce qui suit: voir le texte complet au registre des règlements et sur le site internet de la municipalité dans la section : Municipalité-Règlement municipaux-Taxation/Budget-Règlement 333-25 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensation 2026.

# Affaires municipales

## 5. Adoption du programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le Conseil municipal de Saint-Marcel adopte le programme triennal d'Immobilisations suivant conformément à l'article 953.1 du Code municipal du Québec pour les années 2026-2027-2028.

DESCRIPTION	2026	2027	2028
<b>Administration générale</b>			
Maintiens d'équipements et ameublements	7 500\$	2 000\$	2 000\$
<b>Sécurité publique</b>			
Équipements	28 500\$	3 500\$	3 500\$
<b>Eaux usées</b>			
Mise au norme-Bâtiment	125 000\$	0	500 000\$
<b>Voirie municipale</b>			
Chemin	15 000\$	500 000\$	0
<b>Infrastructures municipaux</b>			
Terrain et bâtiment	35 000\$	115 000\$	65 000\$
<b>TOTAL</b>	<b>211 000\$</b>	<b>620 500\$</b>	<b>570 500\$</b>

## 6. Période de questions

La période de questions porte exclusivement sur les prévisions budgétaires ou sur le programme triennal d'immobilisations.

Aucune question de l'assistance.

## 7. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Clément Bernier et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

Fermeture à 19 heures 08 minutes. 



Municipalité de Saint-Marcel  
48, chemin Taché Est  
Saint-Marcel (Québec) G0R 3R0

## Budget comparatif 2024-2026

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025	2024
Administration générale	401 896	312 210	305 575
Sécurité Publique	201 587	155 719	137 670
Transport	303 520	283 927	291 213
Hygiène du milieu	277 751	234 216	234 448
Santé et bien-être	0	0	00
Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire	74 414	55 758	59 713
Loisirs et culture	80 103	88 547	66 103
Frais de financement	3 778	5 374	7 220

### AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital égout	22 900	45 200	43 900
Affectation aux activités d'investissement	0	0	2 500
Affectation surplus	(20 000)	(30 000)	(26 000)
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 949</b>	<b>1 150 951</b>	<b>1 122 342</b>

### REVENUS

	2026	2025	2024
Taxes foncière générale	778 901	648 095	604 640
Taxes générale 10% égout	11 518	8 897	8 912
Entretien égout	22 660	44 077	44 208
Compensation pour ordures ménagères, récupération	138 200	109 600	109 600
Taxes de secteur déneigement Lac Fontaine-Claire	0	0	0
Traitement des eaux usées	81 000	36 000	36 000
Vidange des fosses	34 650	32 300	32 300
Paiement tenant lieu de taxes	75 344	67 890	67 089
Autres recettes de source locale	140 481	139 473	138 787
Recettes de transferts (Péréquation)	63 195	64 619	80 806
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 949</b>	<b>1 150 951</b>	<b>1 122 342</b>

Téléphone : 418-356-2691  
Télécopieur : 418-356-2820  
Courriel : info@saintmarcel.qc.ca

## SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CE MARCELLOIS?

Par Mathilde Pelletier

**F**ils de Jean-Baptiste et Lise, il né à Donnacona dans le comté de Portneuf. Ce fils unique y a fait ses études primaires ainsi que secondaires. Il a continué ses études en administration au Cégep de Limoilou et à l'Université Laval de 1977 à 1985. Pendant une dizaine d'années, il a travaillé comme comptable et contrôleur financier avant de changer de profession et de devenir enseignant au collégial en administration. En parallèle, il a fait des études en pédagogie à l'Université de Sherbrooke. Semi-retraité depuis 2021, il est formateur et consultant en gestion d'entreprise et comptabi-

lité. Il a œuvré comme trésorier pendant 10 ans pour un OSBL nommé Le Vélo Vert (organisme d'insertion sociale à mission écologique) et comme président de Libre Emploi. Il fut aussi président de l'APPAC pendant 20 ans (association des professeurs et professeurs en administration collégial). En 1995, il a fait l'acquisition d'un terrain au lac Fontaine Claire. Ce n'est qu'en 2021 lors de sa retraite qu'il décide avec sa femme de s'y installer comme première demeure. Il est maintenant instructeur de balle molle pour les jeunes dans notre village. Avec son épouse, ils ont eu trois filles et ont maintenant

cinq petits-enfants. Il a écrit et publié six livres pédagogiques sur la comptabilité et la finance corporative. Trois de ses livres ont été primés au concours des Prix du ministre de l'Éducation (2004, 2006 et 2007) et a même mérité une mention d'honneur de l'AQPC (Association Québécoise de la Pédagogie au Collégial) en 2006. Il a beaucoup voyagé au cours de sa vie, notamment en Europe et particulièrement en Italie et en France à quatre reprises. Il s'agit d'un homme surprenant à découvrir et une perle pour épanouir nos jeunes l'été. L'avez-vous reconnu? ☺

La réponse se trouve à la page 28.

**Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet**  
183, rang Terrebonne  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
Tél. / Téléc.: 418 359-3348  
Sans frais: 1 877 359-3348  
nouveauxsentiers@globetrotter.net  
www.nouveauxsentiers.org

**Maryse Blanchet**  
**COIFFURE**  
**Any-Belle**  
**356-5855**

**Le Bistrot d'érable**  
Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier  
50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beaugard, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

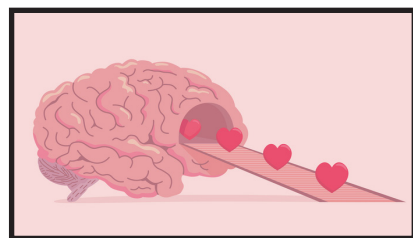
Produits d'érable  
Café et autres produits

**DESTINATION L'ISLET**  
Surveillez nos écrans  
Affichez-vous dans plus de 40 établissements  
Forfaits avantageux  
Information: 418 359-2124

# Ici, c'est chronique!

## Biologie 101

par Vicky St-Onge



### L'OCYTOCINE : L'HORMONE DE L'AMOUR

Pour cet article de février, je me suis inspirée de la fête du mois : la Saint-Valentin. Si je relie le thème de l'amour à mes connaissances en biologie, il me vient forcément à l'esprit une hormone en particulier : l'ocytocine. Celle-ci est qualifiée d'hormone de l'amour et je vous présente pourquoi.

Tout d'abord, quelques notions entourant le concept d'hormone sont de mise. Le système endocrinien est l'un des deux systèmes de notre corps, avec le système nerveux, qui assure la régulation des autres systèmes. Autrement dit, ils permettent le contrôle des nombreuses fonctions (digestion, croissance, reproduction, etc.), afin d'assurer l'équilibre dans notre organisme. Le système endocrinien est composé de divers organes, qualifiés de glandes endocrines, puisqu'ils fabriquent des hormones. Une hormone est une substance chimique qui permet une communication avec d'autres cellules du corps afin de contrôler notre métabolisme. L'action des hormones peut être

localisée, mais elles peuvent également voyager dans le sang et parcourir de longues distances pour apporter un message à des cellules éloignées.

On retrouve, dans notre cerveau, une zone appelée l'hypothalamus, qui est particulièrement importante pour la régulation hormonale et nerveuse de nos fonctions métaboliques. L'hypothalamus reçoit constamment une panoplie d'informations hormonales, nerveuses ou humorales (des stimuli) et s'occupe de leur analyse en vue de transmettre les instructions permettant une réponse appropriée. C'est la glande endocrine qui est considérée comme le chef d'orchestre du système endocrinien, puisque de nombreuses réactions hormonales en chaîne découlent d'elle. L'ocytocine est fabriquée par les cellules neurosécrétrices de l'hypothalamus. Elle est emmagasinée dans la neurohypophyse, une autre glande située juste en dessous. Sous ordre de l'hypothalamus, l'ocytocine est relâchée au besoin dans la circulation sanguine. Elle circule alors dans le sang et se lie aux cellules cibles afin de permettre l'exécution de fonctions spécifiques. Mais quelles sont-elles? Nous entrons maintenant dans le vif du sujet.

Au niveau physiologique, cette hormone est principalement en lien avec l'accouchement et l'allaitement, deux processus impliquant de la rétro-activation. Cela signifie que

la réponse produite à la suite de la détection d'un stimulus contribue à amplifier davantage le déséquilibre présent, au lieu de le rétablir. La rétro-activation agit comme une spirale infernale (un cercle vicieux toujours plus intense), qui prend fin lorsque le stimulus cesse. Comme la plupart des processus de régulation hormonale impliquent de la rétro-inhibition, qui agit à l'inverse (la réponse produite est contraire au stimulus afin d'éliminer le déséquilibre), je ne pouvais passer sous silence cette particularité importante. Mais voyons comment cela s'applique concrètement à chacun des processus physiologiques en débutant par l'accouchement, suivi de l'allaitement.

À la fin de la grossesse, le fœtus se retourne la tête en bas et descend vers la filière pelvienne. La tête du bébé appuie sur le col de l'utérus qui s'efface (s'amincit) et se dilate (s'ouvre) peu à peu. Cela envoie des signaux nerveux à l'hypothalamus qui sécrète de l'ocytocine. L'hormone circule dans le sang et agit sur les cellules musculaires de l'utérus (le myomètre) en provoquant leur contraction. À chaque contraction, le bébé est poussé vers le bas et sa tête appuie davantage sur le col, ce qui contribue à son effacement et sa dilatation. Plus d'ocytocine est sécrétée en réponse à ces signaux nerveux et les contractions s'amplifient. Cela se poursuit, ainsi de suite, jusqu'à la naissance du bébé, où la rétro-activation prend fin, puisque le stimulus est complètement disparu. En effet,

# Ici, c'est chronique!

le bébé étant né, sa tête n'appuie plus sur le col de l'utérus, l'ocytocine cesse sa sécrétion et les contractions diminuent.

En ce qui concerne l'allaitement, le stimulus est la mise au sein du bébé. Lorsque la bouche du bébé prend le mamelon, cela envoie un signal nerveux à l'hypothalamus, de l'ocytocine est relâchée et elle agit sur les cellules musculaires entourant les alvéoles et les canaux lactifères de la glande mammaire en provoquant leur contraction. Résultat, le lait contenu dans la glande mammaire est éjecté et le bébé est nourri. L'éjection du lait amplifie la tétée, plus de signaux nerveux sont envoyés, plus d'ocytocine

est sécrétée et donc, plus de lait s'écoule hors du sein de la mère allaitante. La rétro-activation prend fin lorsque le bébé repu va lâcher le mamelon et cesser de boire. Le stimulus nerveux ayant disparu, l'ocytocine cesse, ainsi que les contractions des cellules provoquant l'éjection du lait.

Même si dans les deux exemples physiologiques présentés, la sécrétion d'ocytocine s'applique aux femmes, je vous assure que cette hormone est bel et bien sécrétée par tout le monde, peu importe l'âge, puisqu'elle a également des effets au niveau psycho-affectif. En effet, elle est associée au bien-être et à l'attachement. L'ocytocine

contribue aux sentiments de confiance et de sécurité et est impliquée lorsque les relations (parent-enfant, amoureuse ou amicale) sont renforcées. Elle est sécrétée lors de marques d'affection, comme un baiser ou un câlin, et inévitablement dans la sexualité où elle fait partie du coquetel d'hormones qui sont relâchées après un orgasme. Pas pour rien qu'on la surnomme donc l'hormone de l'amour! Finalement, une autre fonction notable est qu'elle aide à l'atténuation de la douleur perçue. Favoriser l'amour, c'est donc favoriser l'ocytocine et cela peut réellement faire une différence, tant au niveau mental que physique. ☺

**ENAIR**  
C O N T R Ô L E

Réfrigération  
Climatisation  
Ventilation  
Électricité  
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

CCTAF DAIKIN Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout! 418 248-2468

# Ici, c'est chronique!

## Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



### À LA DÉCOUVERTE DES LIVRES AUDIO

J'ai beau être une grande lectrice, je n'arrive pas à lire tous les livres que je voudrais. On le sait tous : une pile à lire (PAL), ça ne fait qu'augmenter sans cesse, ça ne diminue pas vraiment! Certains livres y demeurent donc très longtemps. J'ai peut-être trouvé une partie de solution à ce problème : les livres audio. Même si ça existe depuis longtemps, ce n'est que cet été, en voulant faire différent qu'écouter un *podcast* pendant un trajet en auto, que je me suis dit que ce pourrait être une bonne idée de m'y mettre. Voici donc mes récentes découvertes!

### La Bête (intégrale)

*La Bête* est une œuvre de David Goudreault, qui se veut en fait une trilogie rassemblée en un seul et même roman, qui inclut les titres *La Bête à sa mère*, *La Bête et sa cage* et *Abattre la bête*. Dans la version audio, disponible entre autres sur Spotify (version Premium), le récit est lu par Émile Proulx-Cloutier, qui prête très bien sa voix aux mots durs, mais à la fois poétiques, de cet auteur québécois, qui est travailleur social de formation.

*La Bête* nous fait entrer dans la tête d'un narrateur que l'on peut, sans exagération, qualifier d'anti-héros : enfant de la DPJ, désœuvré, toxicomane, accro au sexe, naïf, mais intelligent et cultivé en même temps... C'est tout un personnage que l'on découvre dans le premier volet, *La Bête à sa mère*, où le jeune homme tente de retrouver les traces de sa mère biologique dont il est séparé depuis l'âge de sept ans suite à de nombreuses tentatives de suicide de celle-ci. Vous en dire plus serait de vous vendre certains *punchs*, alors je n'entrerai pas dans les détails des autres volets. Cependant, je peux



vous dire que chacun de ceux-ci amènent notre anti-héros, avec lequel on s'attache malgré tout, dans toutes sortes de situations plus dramatiques les unes que les autres.

Cette trilogie se trouvait depuis longtemps sur ma PAL, sans que je prenne vraiment le temps de la lire. Au final, c'est tout aussi bien que j'en ai fait la découverte en version audio, car je ne sais pas si je serais allée au bout de ce récit ébranlant. C'est quand même une œuvre à découvrir, mais soyez prêts à être choqués et à vivre des montagnes russes d'émotions!

# Ici, c'est chronique!



### La reine de rien

Pour arrêter mon choix sur le prochain roman audio que j'allais écouter, j'ai suivi la même ligne de pensée que pour le premier : j'ai choisi un roman qui m'intriguait, mais que je ne TENAIS pas à lire nécessairement, voire que je savais que j'aimais mieux gagner du temps de lecture en l'écoutant à la place. Mon choix s'est donc

arrêté sur *La reine de rien* de Geneviève Pettersen. Après avoir lu *La déesse des mouches à feu* de la même autrice, lequel j'avais terminé en me disant « C'est correct, mais pas extraordinaire », je trouvais qu'écouter un autre roman de l'autrice me permettrait d'assouvir ma curiosité de quand même découvrir d'autres de ses œuvres.

*La reine de rien* raconte l'histoire de Catherine, une journaliste ambitieuse, maman de deux enfants, qui croulent sous les responsabilités qu'elle s'impose (entre autres être belle, mince, performante au travail, parfaite aux yeux des autres) et qui se donne le droit de vivre l'infidélité, au risque de faire éclater sa famille, ce qui ne manque pas d'arriver...

J'ai bien aimé ce roman audio, qui s'écoute facilement. Le style d'écriture de l'autrice est agréable et le fait qu'une voix nous raconte l'histoire nous permet encore plus d'imaginer le personnage. Petit fait cocasse : ce n'est qu'en écrivant cette chronique, alors que j'ai fait une petite recherche sur internet, que j'ai réalisé que le personnage était le même que l'adolescente présentée dans *La déesse des mouches à feu*!

Si vous n'avez pas encore fait la découverte des livres audio, je vous dis : Go, essayez! D'autant plus si vous n'êtes pas un grand lecteur, cela peut vous faire découvrir des histoires et des talents de chez nous, et peut-être même vous donner goût à la lecture! ☺

**RONA**  
— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —  
**QUINCAILLERIE  
JOS PROULX INC.**  
☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE  
*Mélanie Caron*  
Acupuntrice  
Membre de la Fédération  
des Kinésiologues du Québec  
418 241-2124  
Montmagny et St-Jean-Port-Joli  
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr  
No licence: A-022-16

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE  
MONTMAGNY-L'ISLET  
1 888 265-7940  
promutuelassurances.ca

**Isabelle Caron  
et Myriam Miville-Godbout**  
Pharmaciennes propriétaires  
Affiliés à:  
**familiprix**  
Suivez-nous sur:  
f @ i n  
familiprix.com  
35, rue Principale, bureau 104  
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0  
T: 418 356-3341  
F: 418 356-2178  
361, rue Principale  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
T: 418 359-3388  
F: 418 359-3651

## MARCHÉ LA CHÈVRE ET LE CHOU



tise, leur passion et leur engagement sont précieux pour assurer le succès de notre marché.

Par ailleurs, nous lançons un tout nouveau "Comité Modèle d'affaires", dont la mission sera d'étudier et de proposer des stratégies innovantes pour assurer la pérennité et la croissance de notre marché. Ensemble, nous souhaitons bâtir un avenir solide, durable et prospère pour tous nos producteurs et nos consommateurs.



Nous vous remercions de votre soutien et de votre engagement. Restons unis pour faire vivre cette belle aventure collective !

### Témoignage

« Je suis une cliente fidèle du Marché La Chèvre et le Chou, et je ne peux que saluer leur engagement envers notre communauté. Grâce à leur plateforme, j'ai accès à des produits locaux frais et de qualité, tout en soutenant nos producteurs de la région. Cela me permet de manger sainement, de réduire mon empreinte écologique, et de contribuer à la vitalité économique de notre territoire. C'est une vraie fierté de faire partie d'un mouvement qui valorise la proximité et le développement durable. »

Kim Santerre, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Et ce n'est pas tout : nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée de nouveaux producteurs qui rejoignent notre marché, apportant avec eux de délicieux produits et de nouvelles idées pour dynamiser notre offre. Bienvenue à eux ! Enfin, rappelons que notre marché en ligne n'est pas seulement une plateforme d'achat : c'est un lieu de rencontre, d'échange et de solidarité numérique. Acheter local, c'est soutenir l'économie de notre région, préserver notre environnement, et encourager un mode de consommation responsable et solidaire. Ensemble, faisons de cette plateforme un moteur de développement durable et d'épanouissement pour tous.

**Vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ou pour naviguer sur la plateforme Web, envoyez-nous un courriel à [marche@lachevreetlechou.ca](mailto:marche@lachevreetlechou.ca), ou appelez-nous au 418 234-6642.**

Chers membres, partenaires et amis du Marché La Chèvre et le Chou,

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons plusieurs évolutions qui renforcent notre engagement envers la vitalité de notre communauté et la valorisation de nos producteurs locaux.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration qui ont contribué à faire avancer notre marché. De nouvelles dynamiques s'ouvrent avec la mise en place d'un nouveau conseil, prêt à relever de nouveaux défis pour faire rayonner notre marché.

Nous sommes également ravis d'accueillir à nouveau le "Comité producteurs", qui joue un rôle essentiel dans le développement de nos activités et la promotion de la richesse locale. Leur exper-

INFORMER & SENSIBILISER

## Conférences gratuites



AQDR

Montmagny-L'Islet

### Saint-Pamphile

Déjeuner-conférence

#### Droits et réseau de la santé

MARDI 20 JANVIER

St-Pamphile à 9h00 | Restaurant Chez Réjean

#### Santé auditive et appareils

MARDI 10 FÉVRIER

St-Pamphile à 9h00 | Restaurant Chez Réjean

#### Pluralité de genre (LGBTQ2+)

MARDI 10 MARS

St-Pamphile à 9h00 | Restaurant Chez Réjean

### Tourville

Atelier informatique Aînés Branchés

#### Atelier informatique

MERCREDI 4 FÉVRIER

Tourville à 13h00 | Salle gymnase municipalité

### Secteur L'Islet

Déjeuner à 9h | Conférence à 10h

#### L'Ancre, soutien aux proches

MERCREDI 28 JANVIER

L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

#### Service ambulancier

MERCREDI 11 FÉVRIER

L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

#### Préarrangements funéraires

MERCREDI 25 FÉVRIER

L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

#### Droits et réseau de la santé

MERCREDI 11 MARS

L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

#### Pluralité de genre (LGBTQ2+)

MERCREDI 25 MARS

L'Islet à 9h00 | Restaurant L'Éveil

BIENVENUE AUX 50 ANS+

Appelez-nous  
418 456-2582

Écrivez-nous par courriel  
[info@aqdrmontmagny.org](mailto:info@aqdrmontmagny.org)

Suivez-nous sur Facebook  
Aqdr Montmagny-L'Islet

# Mot caché

**MOT DE 8 LETTRES**

Bedons

- |  |  |                                      |  |   |  |  |
|--|--|--------------------------------------|--|---|--|--|
| A<br>ache<br>avalé                     | C<br>compère<br>consulter                        | E<br>ébranchoir<br>erse<br>étisie    | G<br>génévrier<br>golfe<br>I<br>îlot   | M<br>manutentions<br>maquiller<br>misanthrope<br>moutonnant | P<br>parlote<br>passager<br>pesé<br>psitt<br>R<br>réal<br>rognon<br>S<br>samarium<br>serpette<br>spécifier | T<br>théosophie<br>transporteur<br>V<br>varapper<br>vice<br>W<br>weber |
| B<br>bacchus<br>bouffonner<br>brocheur | D<br>déboîter<br>délation<br>derme<br>diversifié | F<br>favoritisme<br>félon<br>fendant | N<br>impropre<br>inspiration<br>L<br>laird<br>ledit<br>leurs<br>liard<br>locus | O<br>nodal<br>ovni  |  |  |

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	L	E	U	R	S	E	I	F	I	S	R	E	V	I	D	I	S	M
2	I	R	E	B	E	W	M	U	I	R	A	M	A	S	M	B	N	I
3	N	R	E	M	S	I	T	I	R	O	V	A	F	P	A	O	O	S
4	S	E	R	U	E	T	R	O	P	S	N	A	R	T	Q	U	I	A
5	P	I	R	E	E	B	R	A	N	C	H	O	I	R	U	F	T	N
6	I	R	L	S	L	V	A	R	A	P	P	E	R	E	I	F	N	T
7	R	V	E	I	E	A	E	A	S	R	L	E	P	M	L	O	E	H
8	A	E	H	B	A	T	V	E	E	E	T	A	E	R	L	N	T	R
9	T	N	C	T	I	R	R	A	D	L	S	F	S	E	E	N	U	O
10	I	E	A	O	N	P	D	I	U	S	U	E	E	D	R	E	N	P
11	O	G	B	O	E	A	T	S	A	N	C	S	T	N	G	R	A	E
12	N	E	D	T	L	I	N	G	C	I	O	O	U	O	D	R	M	R
13	D	A	T	A	N	O	E	N	V	O	L	I	L	H	L	A	O	D
14	L	E	E	V	C	R	O	L	O	I	M	F	T	O	C	G	N	N
15	B	R	O	C	H	E	U	R	A	T	E	P	T	A	N	C	O	T
16	R	E	I	F	I	C	E	P	S	I	U	E	E	O	L	L	A	M
17	E	I	H	P	O	S	O	E	H	T	R	O	N	R	E	E	E	B
18	E	T	I	S	I	E	P	S	I	T	T	D	M	F	E	N	D	S



## ANNIVERSAIRES DU MOIS

04	Chantal Perrier	08	Adrienne Pelletier	16	Jocelyne Pelletier
06	Marie-Berthe Couillard	12	Rose-Hélène Leblanc	14	Jean-François Marceau
07	Claire Thibault	15	Ghislaine Bélanger	20	Daniel Bourgault
08	Huberte Mercier			22	Réjean Boucher



Gagnant du tirage mensuel  
**M. Martin Mercier**  
 Tirage par : Mme Mathilde Pelletier  
**Félicitations!**

*\*Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause\**

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Hébergement  
 Écoute téléphonique  
 Consultations externes  
 Services jeunesse



**418 247-7622**

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Réponses du mois de janvier

9	5	6	2	1	4	7	3	8
4	3	1	7	8	6	5	9	2
7	2	8	3	5	9	6	1	4
1	4	3	9	2	7	8	6	5
6	8	7	5	4	3	1	2	9
5	9	2	1	6	8	3	4	7
3	6	9	4	7	5	2	8	1
8	1	5	6	9	2	4	7	3
2	7	4	8	3	1	9	5	6

8	7	3	1	5	9	2	4	6
2	1	5	6	8	4	9	3	7
4	6	9	2	7	3	5	8	1
1	5	4	7	9	2	8	6	3
3	9	8	4	6	1	7	5	2
7	2	6	5	3	8	1	9	4
6	8	2	9	4	7	3	1	5
9	4	7	3	1	5	6	2	8
5	3	1	8	2	6	4	7	9

Réponse Qui suis-je?  
 Réal Petitclerc



# février 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	4	5 	6	7 
8	9	10	11	12 	13	14 St-Valentin Souper dansant 
15	16	17	18	19 VAP 	20	21 
22	23	24	25	26 	27	28 
<b>HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :</b> samedis : 9 h à 11 h			<b>LÉGENDE :</b> <b>ORDURES</b> <b>RECYCLAGE</b>			

Date de **tombée** : 15 février 2026

Date de **parution** : semaine du 1<sup>er</sup> mars

## Petites blagues

Pourquoi les poissons n'aiment pas la Saint-Valentin ?  
Parce qu'ils trouvent ça un peu trop "poissonnel" ...

Pourquoi les maths sont-elles romantiques ?  
Parce qu'elles ont plein de problèmes à résoudre à deux !

Quel est le super-héros préféré des amoureux ?  
  
Cupiderman !

<https://lesbijouxdemarilou.com/blogs/saint-valentin-1/blagues-sur-saint-valentin?srltid=AfmBOorEr4yUyYf9GGw-vO-VRwkU8DxeA1e8YbLGk3AprKm3HpClqg0he>

**Services Forestiers Bernier**

Steve Bernier 418-356-2117  
 Alexandre Bernier 418-710-2278  
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est  
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada

Services Forestiers Bernier /  
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

**MICHAËL DUBÉ**

**LAPIERRE**  
 innovateur de nature

conseiller acéricole  
 ventes + service

T : 418 281-2145  
 C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

**EXCAVATION**  
**Pierre Thibault**

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration  
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888  
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0  
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

**GAGNON MEUBLES**

la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
 418.359.2424 1-866-541-2424

**ATELIER MÉCANIQUE 285-INC**

418-356-2673  
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

**Marty**  
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers  
 Vente et achat d'appareils usagés  
 Service jour, soir, fin de semaine  
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com  
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0

MartinSt-Hilaire  
**418.356.5882**

**Toujours présent!**

**BERNARD GÉNÉREUX**

BERNARDGENEREUX.CA  
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-LOUP-KATAKOWIQ-TEMISOUKTA

**RÉMI MERCIER**  
 418 710-0264

278, route 285 Nord  
 Saint-Marcel, QC, G0R 3R0  
 remi.mercier.92@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

**Prodécor S.V.**  
 Recouvrements de sols

Vente et installation  
 Recouvrement de sol en tous genres  
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

**AML CARON**

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest  
 St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0  
 info@amlcaron.com  
 R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612  
 Jean Caron  
 418 248-6664  
 Robin Caron  
 418 241-8592